

Date

SAMEDI 07 mai 2016

Organisateur

**FSCF & LE BUDO CLUB
MARTIGUES**

Lieu

**Avenue Julien Olive
Quartier Canto Perdrix
(vers AUCHAN)
13500 MARTIGUES**

REGLEMENT

ARTICLE 1

Le CHAMPIONNAT NATIONAL FSCF DE JUDO est ouvert aux compétiteurs de la FSGT et de la FSCF. Ces rencontres FSCF/FSGT sont co-organisées. Ce Championnat est ouvert aux compétiteurs titulaires de la licence et d'une assurance individuelle FSCF, validées pour l'année en cours. Si leur Club est aussi affilié à la FFJDA, les deux licences devront être, obligatoirement, établies au nom de la même association et, dans ce cas, déjà enregistré sur le passeport FFJDA.

ARTICLE 2 – REGLES TECHNIQUES

Les règles techniques sont celles en vigueur à la F.I.J. (Fédération Internationale de JUDO), sauf pour les sur-classements qui ne sont pas admis ni en âge et en poids et pour les temps de combats (Adaptés par la FSCF).

ARTICLE 3 – CONTRÔLE ADMINISTRATIF

Le contrôle administratif est réalisé, lors de la pesée, par le Club organisateur, en présence d'un membre de la **Commission JAMDA** ou d'un membre de l'organisation délégué par ladite **Commission**.

Pour les participants ayant la double appartenance, le passeport sportif devra être à jour de la photo, du certificat médical et du timbre de licence FFJDA. Il est recommandé aux membres de la même association de se présenter ensemble aux différentes catégories de pesée.

Cas particulier :

Il est autorisé de surclasser les juniors 2 et 3 en séniors. Il est autorisé de sous classer les vétérans en séniors.

Il est possible de participer à deux catégories d'âge le même jour, uniquement pour les vétérans en séniors et pour les juniors 2 et 3 en séniors.

Attention : CHANGEMENT DES HORAIRES

HORAIRES DES PESEES			HORAIRES DES COMBATS		
	SAMEDI			SAMEDI	
Benjamins (H+F)	10 h 00 à 10 h 30			Vers 14 h 30	
Minimes (H+F)	10 h 30 à 11 h 00			Vers 15 h 30	
Individuel Vétérans (H+F)	09 h 30 à 10 h 00			Vers 13 h 30	
Equipes Vétérans (H+F)	09 h 30 à 10 h 00			A suivre	
Séniors (H+F)	08 h 00 à 08 h 30			Vers 09 h 30	
Juniors (H+F)	08 h 30 à 09 h 00			Vers 10 h 30	
Cadets (H+F)	09 h 00 à 09 h 30			Vers 11 h 00	

Les horaires ne sont précisés qu'à **titre indicatif et provisoire**. Ils peuvent être modifiés par la Commission J.A.M.D.A., en fonction des flux de participation ou des impératifs d'organisation.

ARTICLE 4 – CATEGORIES D'AGE ET DE POIDS

MASCULINS					VETERANS				FEMININES					KYUS
BEN	MIN	CAD	JUN	SEN	EQP	IND	IND	IND	BEN	MIN	CAD	JUN	SEN	
2004 2005	2002 2003	1999 2000 2001	1996 1997 1998	1995 et avant	Mixte	Masc + 35 (1981)	Masc + 45 (1971)	Fem + 33 (1983)	2004 2005	2002 2003	1999 2000 2001	1996 1997 1998	1995 et avant	1997 et avant
-30									-32					
-34	-34				Masculin				-36	-36				
-38	-38				1981 et avant				-40	-40	-40			
-42	-42				1-75				-44	-44	-44	-44		
-46	-46	-46			1+75	-65	-65		-48	-48	-48	-48	-48	-65
-50	-50	-50				-75	-75		-52	-52	-52	-52	-52	-75
-55	-55	-55	-55			-85	-85		-57	-57	-57	-57	-57	-85
-60	-60	-60	-60	-60	Féminin	+85	+85	-63	-63	-63	-63	-63	-63	+85
-66	-66	-66	-66	-66	1986			+63	+63	-70	-70	-70	-70	
+66	-73	-73	-73	-73	et avant					+70	+70	-78	-78	
	+73	-81	-81	-81	toute							+78	+78	
		-90	-90	-90	Caté.									
		+90	-100	-100										
			+100	+100										
TEMPS DES COMBATS														
2 mn	3 mn	4 mn	5 mn	5 mn	3 mn	3 mn	3 mn	2 mn	3 mn	4 mn	4 mn	5 mn	4 mn	4 mn
GRADES MINIMUM														
ORANGE	VERTE					ORANGE				VERTE				ORANGE A MARRON

ARTICLE 5 – ARBITRAGE

Chaque club participant doit fournir, au moins, un arbitre (niveau F1 minimum exigé).

Les arbitres seront à la disposition du responsable de l'arbitrage JAMDA. Les arbitres doivent être inscrits comme les participants au Championnat (Cf.: Page 16). Tous les arbitres doivent officier en tenue officielle.

Les arbitres FSCF, désignés par leur Club, doivent être en possession de la Licence FSCF de la saison en cours.

Ils percevront une vacation par journée d'arbitrage et leur repas seront pris en charge par le Club organisateur.

Les frais de déplacement et d'hébergement restent à la charge de leur Club d'appartenance.

ARTICLE 6 – REMISE DES RECOMPENSES

Les remises de récompenses s'effectuent, obligatoirement en Judogi. Les vainqueurs des repêchages (3ème) doivent rester en Judogi jusqu'à la remise officielle de leur récompense

ARTICLE 7 – COMPORTEMENT DU PUBLIC ET DES COMBATTANTS

Chaque Club doit désigner un responsable qui logera, obligatoirement, avec son groupe et devra, en cas de nuisances et/ou de déprédations, le signaler immédiatement aux responsables de l'organisation.

Le comportement irresponsable de certains, nous oblige à rappeler les règles élémentaires du comportement d'un Judoka dans la société et, principalement, dans un gymnase lors d'une compétition officielle :

- En évitant les cris, les hurlements intempestifs et tout gestes incontrôlés ;
- En oubliant les sirènes, les cornes et trompes de brume à la maison ;
- En utilisant, obligatoirement, les vestiaires pour se changer ;
- En jetant ses détritrus dans les poubelles mises à sa disposition par l'organisateur dont ce n'est pas le rôle de les ramasser à votre place ;
- En notant que les pétards, fumigènes et autres fusées sont strictement interdits dans un gymnase.

Toute dégradation volontaire ou tout problème important pourra entraîner l'exclusion immédiate de la compétition d'un ou plusieurs participants, voire de l'ensemble du Club concerné.

Seule, la Commission JAMDA est habilitée à prendre cette décision.

Les dirigeants et les responsables de chaque Club sont tenus de faire respecter ces règles élémentaires et d'avertir leurs membres, avant le début des Championnats, des sanctions qu'ils encourent en cas de non-respect de ce point précis du règlement.

Tous les cas litigieux non prévus au présent règlement seront soumis à la Commission JAMDA qui est, seule, habilitée à prendre les décisions immédiates qui s'imposent.

ARTICLE 4 – ENGAGEMENTS

Les engagements doivent être envoyés **avant le 01 avril 2016**,

BUDO CLUB MARTIGUES

Laurent ANNALORO 04 42 50 43 52 ou 06 09 14 36 84

Ou par mail à laurent.annaloro@orange.fr

TOURNOI BENJAMINS ET MINIMES

REGLEMENT

ARTICLE 1

Ce Tournoi est réservé aux Clubs participants aux Championnats Nationaux FSCF. Après autorisation du Président de la Ligue de JUDO- F.F.J.D.A., le Club organisateur peut inviter des clubs F.F.J.D.A. à participer.

ARTICLE 2 – TENUE ET RECOMPENSES

Pour les BENJAMINS et les MINIMES, les remises de récompenses s'effectueront, en Judogi, à l'issue de chaque catégorie.

CHAMPIONNAT NATIONAL FSCF DE JUDO VETERANS

INTER AFFINITAIRES FSCF/FSGT – Individuels et Equipes de Clubs

Date

07 mai 2016

Organisateur

FSCF

Lieu

**Avenue Julien Olive
Quartier Canto Perdrix
(vers AUCHAN)
13500 MARTIGUES**

REGLEMENT

Tournoi Vétérans Individuel FSCF/FSGT

PREAMBULE

Ce championnat est ouvert aux Clubs participants aux Championnats Nationaux **FSCF** et **aux Clubs FSGT** dans le Cadre de nos accords sportifs Inter-Affinitaires. Cette rencontre FSCF/FSGT est co-organisée.

ARTICLE 1

Les règles techniques de compétition sont celles en vigueur à la F.F.J.D.A., hors aménagements propres à ce tournoi, comme précisé ci-après.

ARTICLE 2

Tous les participants doivent être titulaires de la licence et d'une assurance individuelle de leur Fédération d'origine, validées pour l'année en cours.

ARTICLE 3 – CATEGORIES D'AGE, DE POIDS ET TEMPS DE COMBAT

Se référer au tableau général des Catégories d'âge et de poids : [Page 10 – Article 4](#).

ARTICLE 4 – FORMULE DE COMPETITION

Le premier tour est réalisé en « Poule » de 4 combattants (es).

Les 2 premiers(es) de chaque Poule sont inscrits(es) en « Tableau Excellence ».

Les 3^{ème} et les 4^{ème} de chaque Poule sont inscrits(es) en « Tableau d'Honneur ».

Les combats en « Tableau » sont en élimination directe, sans repêchage.

REGLEMENT

Tournoi Vétérans par Equipe de Club FSCF/FSGT

PREAMBULE

Ce Tournoi est ouvert aux Clubs participants au **Championnats Nationaux FSCF de Judo et aux Clubs FSGT** dans le Cadre de nos accords d'animations Inter-Affinitaires. Ce Tournoi FSCF/FSGT est co-organisé.

Il est une grande animation amicale et conviviale au travers d'une compétition basée sur le plaisir de la pratique et de la performance sportive.

ARTICLE 1

Les règles techniques de compétition sont celles en vigueur à la F.F.J.D.A., hors aménagements propres à ce Tournoi, comme précisé ci-après.

ARTICLE 2 – COMPOSITION DE L'EQUIPE

L'équipe de Club est composée comme suit :

- 1 Homme de moins de 75 kg - né en 1980 & avant ;
- 1 Femme (Toute catégorie de poids) - née en 1985 & avant ;
- 1 Homme de plus de 75 kg - né en 1980 & avant ;
- 2 Equipes au maximum par Club ;
- Possibilité de 2 combattants par Equipe ;
- Interdiction de permuter les combattants d'une équipe à l'autre ;
- Possibilité de remplaçants non engagés dans une autre équipe ;

Indiquer la composition de l'équipe avant chaque tour de compétition ;

Possibilité de réunir 2 Clubs dans une même équip

